



**agaucheautrement.over-blog.com**  
**aga.carbonblanc@orange.fr**

Carbon-Blanc le 19 janvier 2016

Objet : motion relative au TAFTA

Mesdames, Messieurs les élu(e)s

Le 14 juin 2013, le Conseil de l'Union Européenne (chefs d'Etat et de gouvernement) a donné mandat à la Commission Européenne d'ouvrir des négociations avec les États-Unis en vue d'aboutir à un accord transatlantique pour créer un immense marché.

Plusieurs dénominations désignent ce projet de « *grand marché transatlantique* » : TAFTA - Trans Atlantic Free Trade agreement ; TTIP - Transatlantic Trade and Investment Partnership ; PTCI - Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement.

Ce projet d'accord de libre-échange et d'investissement vise à libéraliser davantage les échanges commerciaux entre les États unis et l'Union européenne en se jouant des normes et réglementations européennes et nationales attachées, déjà inégalement, à la protection socio-économique, sanitaire et environnementale de nos populations et territoires.

Malgré les enjeux cruciaux, les citoyens n'ont pas été consultés sur l'opportunité de débiter ces négociations et au contraire, ils sont tenus à l'écart de ces discussions confidentielles entre une poignée de négociateurs, experts non-élus et lobbyistes.

Pourtant le contenu de ce traité aurait des conséquences néfastes pour la vie démocratique de notre pays, à travers les dictats commerciaux et donc économiques qui s'imposeraient à notre Pays et à ses collectivités territoriales démocratiques.

C'est pourquoi nous vous proposons une réflexion et discussion au sein de l'ensemble des élus de notre commune, puis une motion du Conseil sur ce sujet.

Vous trouverez ci-joint un projet de motion, et ci-dessous, pour ceux qui le souhaitent des liens utiles pour mieux appréhender les enjeux du TAFTA.

Nous restons à votre disposition pour discuter de cette rencontre, et en attendant de vous lire, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Les élus A G A : Annick Becerro et Laurent Perez-Roba

**LIENS pour information :**

L'émission diffusée sur Arte le lundi 20 avril dernier  
(<https://www.youtube.com/watch?v=hjyixyLIIRY>)

ou un résumé animé [https://www.youtube.com/watch?v=-AXPpS5n\\_gE](https://www.youtube.com/watch?v=-AXPpS5n_gE)